

## Mazan : un don de 2 000 € aux communes sinistrées des Alpes-Maritimes



**Répondant à l'appel lancé par l'Association des maires de France début octobre, la [Ville de Mazan](#) fait un don de 2 000 € pour venir en aide aux communes dévastées par la tempête 'Alex'.**

Le 2 octobre dernier, la tempête 'Alex' a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée et provoqué des inondations destructrices. Les dégâts se chiffrent à plusieurs centaines de millions d'euros. Dans un élan de solidarité, un compte bancaire a été mis en place par l'Association des maires de France, grâce auquel les fonds récoltés pourront aller immédiatement aux communes sinistrées. Ainsi, la Ville de Mazan a souhaité faire un don de 2 000 €. Ce dernier a fait l'objet d'une délibération votée en conseil municipal, à l'unanimité.